



Date de génération de ce justificatif : 08/06/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LGCM – Cessation d'activité

Référence : L029397

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 24 janvier 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Cessations d'activité

In Extenso
Experts-Comptables

LGCM Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 1 000 € Siège social : 39 Cana – 22490 PLESLIN-TRIGAVOU Siège de liquidation : 41 B Cana – 22490 PLESLIN-TRIGAVOU 842 446 221 RCS SAINT-MALO L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Marc LEGEAY, demeurant 41 B Cana – 22490 PLESLIN-TRIGAVOU, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 41 B Cana – 22490 PLESLIN-TRIGAVOU. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT-MALO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis – Le Liquidateur

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
